

# Région Ornithologique Est - France

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale 5 mars 2023

### Sociétés présentes ou représentées:

AMIPEC  
SOCIETE ORNITHOLOGIQUE DE MUTZIG  
AMIS DES OISEAUX DE HAGUENAU  
CLUB ORNITHOLOGIQUE D'OBERHOFFEN  
SOCIETE ORNITHOLOGIQUE VOSGIENNE  
CERCLE DE L'OISEAU STRASBOURG  
HARZER CLUB 1893  
SOCIETE DU CANARI DE CHANT HARZ  
CANARIS CLUB DE COLMAR ET ENVIRONS  
CLUB ORNITHOLOGIQUE DE LA VALLEE DE LA THUR  
ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE DES TROIS FRONTIERES  
CLUB ORNITHOLOGIQUE DE LA HAUTE SAONE  
ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE FRATERNITE

### Sociétés excusées:

ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE D'EXINCOURT

### Sociétés absentes:

ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE DU RIED-HERRLISHEIM

### Accueil:

Je vous souhaite la bienvenue à Oberhoffen sur Moder, siège social du COO.

Je vous prie d'excuser M. Hubert Schmitt, président d'honneur de la ROEF, retenu pour des raisons familiales.

Avant tout, je tiens à remercier :

- Le président Jean-Claude Spach et les membres présents du COO pour l'organisation, la salle, le repas.
- Les membres du bureau de la ROEF qui ont réalisé avec moi le contenu de cette Assemblée Générale.
- Les présidents, représentants de club et sociétés de la ROEF pour leur présence, sans oublier les membres accompagnants.

Je cède la parole à Jean-Claude Spach pour son mot de bienvenue.

« Merci d'être venu aussi nombreux. Je suis heureux de vous accueillir dans la salle de la couronne, ancien restaurant, transformé en salles de réunion.

Je vous souhaite une bonne réunion et espère que François pourra respecter les horaires tout comme ces dernières années. »

Nous déplorons la perte de plusieurs d'entre nous et souhaitons leur rendre un dernier hommage :

- Régis Feld, président fondateur du COS, ancien responsable de bagues national, ancien membre du bureau ROEF, éleveur de canari de couleur. Il a tenu le stand « protection » dans les régionaux ROEF durant de nombreuses années,
- Joël Le Banner, membre de la COM, à l'initiative du Mondial de Paris.

- Alain Chevalier, président de l'UOF (COM France) durant de nombreuses années, juge couleur, forte personnalité très impliqué dans le monde ornithologique.
- Charly Flohr, membre du COEE, responsable « bagues » de son club, toujours plein d'humour.
- Eric Viennot, membre du COHS.
- Michel Louvet, ancien membre de l'AOE.

Je vous demande de vous lever et d'observer un moment de recueillement en leurs mémoires.

Monsieur le président de l'UOF

Mesdames, Messieurs Présidentes et Présidents et membres du bureau

Mesdames, Messieurs représentants de clubs et sociétés de la ROEF

Et vous, adhérents des clubs et des sociétés de la ROEF

Nous sommes 31 en réunion et nous serons 33 au moment du repas.

Je déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale de la Région Ornithologique Est France 2023 avec, au programme une petite pause aux environs de 10h30, l'apéritif et le repas aux environs de 13h et l'ordre du jour suivant :

Projection de l'ordre du jour.

### **Rapport moral du Président:**

Lu et commenté par François GERARDIN et ci-joint.

### **Rapport financier des vice-présidents:**

- Vice-président Nord : Très content d'avoir retrouvé le chemin des expositions.
- Vice-président Centre : Très heureux.
- Vice-président Sud : 2 manifestations du COHS et une de l'AOE

### **Rapport financier du Trésorier:**

Transmis par courrier.

Comme vous l'avez vu dans mon rapport financier, nos avoirs ont diminués en 2022 de 328 €.

- Les recettes 2022, pratiquement identiques à 2021, se montent à 3415 €, cotisations, bagues et intérêts de notre placement. Mais d'année en année, nos cotisations reçues diminuent. 3320 € en 2015 et 2420 € en 2022, soit 900 € en moins, 90 membres de perdu sur ces années. Nous avons pris des mesures de participations aux éleveurs avec un nombre important de cotisations.
- Des dépenses supplémentaires en 2022 par rapport aux autres années : les 100 € par association ayant organisé un concours, soit 600 € ainsi que 360 € pour la journée des anciens pris en charge totalement par la ROEF. Merci à Monique et à Daniel pour cette prestation à prix coutant.
- Nous n'avons par contre pas eu de dépense pour les remboursements médailles Mondial (la dernière dépense était en 2020), ni de frais de nos convoyeurs pour le National UOF (la dernière dépense en 2019 pour 1107 €). Mais une dépense pour le Régional AOF 2022 de 750 €. Là aussi, la dernière dépense était en 2019, AO3F pour 520 €. Nous verrons un tableau après qui interprète bien ces dépenses non faites en 2020, 2021 et 2022, avec l'évolution de nos avoirs.

Par contre, si toutes les manifestations ornithologiques seront à nouveau organisées et maintenues, nous serons obligés de puiser dans nos réserves, pour environ 1500 € à 2000 € par an.

Rien que ce début d'année 2023, donc dans le nouvel exercice, nous avons dépensé 779,50 € pour les oiseaux du Mondial Italie, au titre de la participation et des médailles. Ceci aussi grâce à l'aide financière de 3,50 € par oiseau bagué UOF, pris en charge par l'UOF, soit 255,50 €. A cela se rajoute, pour ce dernier Mondial, 945 € de convoyage de notre région jusqu'à Chalon (un aller-retour pour la dépose des oiseaux sur le chemin du ramassage UOF et un aller-retour pour la récupération des oiseaux à la fin du Mondial. Mais cette somme de 945 € est prise en charge totalement par l'UOF. Merci à eux. Donc un total pour 2 entités de 1980 €.

Ce qui montre bien que nos recettes sont bien trop fragiles pour couvrir toutes nos dépenses. Nous verrons aussi cela dans le tableau prévisionnel 2023, largement déficitaire. Nous aurons à réfléchir en bureau ROEF pour voir nos prochaines orientations financières à appliquer.

Voici mon rapport.

Comme les autres années, j'ai transmis en janvier 2023 mon dossier « trésorerie » à notre président ainsi qu'à nos réviseurs aux comptes Didier Bernhart et Pierre Hirzlin.

Je reste à votre écoute pour vos remarques et vos questions.

Merci pour votre écoute.

### **Rapport des réviseurs aux comptes et quitus:**

Nous avons reçu un dossier complet, clair et très détaillé. Un travail minutieux et de qualité. Tous les documents sont mis à notre disposition pour effectuer les contrôles et vérifications. Les soldes en banque sont conformes aux extraits. Félicitations à Gérard. Le quitus est demandé. Quitus unanimement donné au trésorier pour sa gestion de l'exercice.

### **Rapport du Responsable "Bagues":**

Une diminution d'année en année, 1718 bagues en moins en 2022 par rapport à 2021. Même constat au niveau national. Par contre, la moyenne de bagues par éleveur a légèrement augmenté.

Le CCCE a subi une grosse perte du nombre de bagues commandées (- 510 bagues), ainsi le COEE, maintenant SOV (-310 bagues).

Légère augmentation pour l'AO3F (+20 bagues) et augmentation un peu plus importante pour le HC1893 (+72 bagues).

### **Rapport secrétaire:**

Vous avez pu prendre connaissance du rapport, conforme à une année normale.

### **Responsable informatique**

Rapport conforme aux autres années. A votre disponibilité pour toute question et aide.

### **Responsable Régional AOF**

L'AOF a organisé en 1985 le 10<sup>ième</sup> et en 1997 le 22<sup>ième</sup> championnat régional de la ROEF. Nous avons pris une option pour organiser en cette année 2022 le 37<sup>ième</sup> championnat Régional dans le cadre du 125<sup>ième</sup> anniversaire de la création de notre association. Il y a eu des hauts et des bas, des interrogations, des déceptions, mais également des joies.

Des interrogations sur la faisabilité organisationnelle, la recherche des sponsors et des bénévoles. Etions-nous en capacité de réussir cette manifestation ?

Pour la réunion préparatoire du 10 juillet, les différents cahiers de charge de l'UOF et celui de la ROEF nous ont été d'une aide précieuse pour la présentation du dossier. Nous avons été écoutés, soutenus et guidés par les membres du bureau lors de la présentation du dossier. Ils ont trouvé les mots pour nous redynamiser.

Que cela déplaie à certains, mais le bureau de la ROEF est une pierre angulaire dans l'organisation d'une telle manifestation.

La semaine de préparation s'est bien passée. Néanmoins le vendredi, la mairie m'envoie un SMS me demandant d'annuler notre manifestation pour cause de grippe aviaire, suite à un courrier préfectoral. Cette information nous a mis le moral dans les chaussettes. Le président François Gérardin et moi-même avons été reçu par la directrice du cabinet de M. Le Maire pour convenir des suites à donner. A l'issue de notre rencontre, nous avons l'autorisation d'ouverture au public. Nous avons échappé à un vendredi noir.

Des moments forts en émotion lors de l'inauguration et de la remise des prix.

Permettez-moi de féliciter l'ensemble des participants et plus particulièrement les éleveurs « champion ».

Nous avons souhaité une réunion de débriefing (une première pour le bureau ROEF) et avons reçu un écho favorable à notre requête. Nous avons débattu des différents points, bons et moins bons et proposé des axes d'amélioration.

Le président Gérardin a proposé un tour de table où chacun a pu s'exprimer sans retenu. Il en ressort que l'ensemble des membres du bureau sont satisfaits de l'ensemble du travail que nous avons réalisé. En preuve la conclusion de François Gérardin et Jean-Claude Spach dont vous avez pu prendre connaissance lors de la lecture du compte-rendu.

Je remercie pour leurs aides et leurs participations à notre manifestation :

- M. Le président de l'UOF Daniel Hans pour le prêt du matériel de notre Union.
- Le président Gérardin et les membres du bureau qui ont œuvré chacun dans leur domaine de compétence.
- L'ensemble des éleveurs qui nous ont confié leurs protégés ailés.
- L'ensemble des visiteurs du monde ornithologique

En conclusion, je reste à votre écoute si vous avez des points à éclaircir ou des remarques constructives afin d'améliorer, nos, vos futures manifestations.

Je vous remercie de l'intérêt que vous m'avez accordé pendant mon intervention.

### **Renouvellement des postes sortants :**

#### *Publication des postes:*

- Président ROEF
- Vice-président Sud

#### *CANDIDATS :*

- Président ROEF : François Gérardin (COHS)
- Vice-président Sud : Fabien Gérardin (COHS)

Pas d'autres candidats que ceux qui se sont déclarés lors de la réunion de bureau.

Le président demande la mise en place du bureau de vote. 13 sociétés présentes et votantes.

Le vote à bulletin secret est une règle statutaire et a été demandé.

Résultats :

- François Gérardin est réélu avec 12 voix « pour », 1 voix « contre ».
- Fabien Gérardin est réélue avec 13 voix « pour ».

### **Composition du Bureau de la Région Ornithologique Est France en 2023 :**

Président d'honneur:	Hubert SCHMITT
<b>Président:</b>	<b>François GERARDIN</b>
Vice-Président, secteur Nord	Jean-Claude SPACH
Vice-Président, secteur Centre	Michel MEYER
Vice-Président, secteur Sud	Fabien GERARDIN
Secrétaire	Sonia HAENSEL
Trésorier	Gérard PISCHZUR
Responsable Informatique	Daniel HANS

### **Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2022 :**

- Jonathan EVE (SOV)
- Michel BANACH (CCCE)

### **Désignation des responsables de Commission pour 2022 :**

- Convoyage: Michel BANACH (CCCE) et Jean-Claude Spach (COO)
- Matériel: Michel BANACH (CCCE)

## **Budget prévisionnel:**

Le budget prévisionnel est déficitaire d'un montant de 1625 €. Nouvelle proposition du budget prévisionnel 2023 en réunion des présidents en septembre après étude des membres du bureau pour tenter à équilibre.

## **PAUSE :**

## **Informations aux présidents**

Jeannette Roth a raccroché son tablier après 28 années de présidence de l'AOH. Merci à elle pour son implication. Elle nous rejoindra tout à l'heure pour partager notre repas.

## **Calendrier des manifestations 2023 et prévisionnel 2024**

La première présentation a eu lieu à Golbey les 18 et 19 février

Une journée informations-échange est prévue le 16 avril 2023 à Breitenbach (68).

Pour la saison de fin d'année sont prévus : 8 concours (le 1<sup>er</sup>, le 1 octobre avec une journée technique et le dernier les 18 et 19 novembre, le Régional) ainsi que 3 expositions sans jugement (le 1<sup>er</sup>, le 14 et 15 octobre à Exincourt et à Lure et le dernier le 21 et 22 octobre à Haguenau).

Présentation des calendriers prévisionnels 2023 et 2024.

Les calendriers sont envoyés aux présidents à fur et à mesure des mises à jour aux présidents et membres du bureau.

Le calendrier 2023 sera envoyé en COM ROEF à tous dans les prochains jours. Un rappel est envoyé avant chaque manifestation.

## **Prochains Régionaux**

2023	HC1893
2024	COVT
2025	CCCE
2026	Option du COHS
2027	?

## **Régional 2023**

Le régional 2023 se déroulera à Ottmarsheim. L'enlèvement est prévu le 16 novembre avec un jugement le 17 novembre et une ouverture au public les 18 et 19 novembre.

Le sujet sera plus développé lors de la réunion des présidents le 17 septembre.

## **La réunion des présidents UOF**

La réunion des présidents UOF est prévue à St Pierre des Corps les 17 et 18 mars. L'ordre du jour est très chargé. Au programme : la législation, la grippe aviaire, le Championnat de France, la vie de l'Union.

## **La situation sanitaire**

La carte de la présence de grippe aviaire évolue de manière constante. L'est de la France, le bassin parisien et toujours la Bretagne et les régions côtières sont touchés.

Actuellement, des cas de grippe aviaire ont été déclarés dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, les Vosges, la Haute-Saône.

Les expositions sont autorisées sous réserve de ne pas se situer dans un périmètre de sécurité (20 km autour d'un cas de grippe aviaire avéré), idem pour la participation des éleveurs.

Les dérogations prévues dans le décret peuvent toutefois être bloquées par les préfets.

## **Les déclarations DDETSPP**

De nouvelles directives à respecter :

- Préinscription des éleveurs 30 jours avant la manifestation afin de pouvoir demander les attestations de provenance. Pour rappel, les demandes pour le 25 sont faites par Alain Flenet, celle du 70 par François Gérardin, celle du 88 par Jonathan Eve, celle du 68 par Daniel Hans et celle du 67 par Sonia Haensel.
- Liste précise des oiseaux 10 jours avant, suivant demande des DDETSPP, et saisie informatique.

## **Cageots de transport**

Une nouvelle commande de cageots de transport est programmée, un courrier sera transmis dès réception des tarifs par le fournisseur.

## **Les infos de l'UOF**

Les nouvelles sont transmises à chaque éleveur à jour de cotisation et possédant une adresse mail valide : les nouvelles de l'UOF avec diverses informations et les oiseaux du monde avec la e-revue du mois précédent. Veillez à la mise à jour des adresses mail de vos adhérents et n'oubliez pas de les inscrire sur Ornithonet.

## **Les informations ROEF**

Une matinée d'échange et d'informations est prévue le 16 avril à Breitenbach (68), à l'espace Belle époque, sur réservation. Les thèmes abordés : l'I-FAP, la liste positive, les espèces domestiques, la vie de l'UOF, les services de l'UOF, la grippe aviaire, les orientations de la ROEF, etc. Tous les sujets seront abordés. Tout le monde peut y participer.

Le bulletin d'inscription sera envoyé à chaque éleveur. Les questions que vous souhaitez poser devront parvenir à l'avance au secrétariat.

## **Les COM ROEF et les petites annonces**

Moyen de communication, la COM ROEF transmet des informations, suivant les sujets abordés, à tous les membres, aux présidents de clubs, aux membres du bureau ROEF.

L'origine d'une COM ROEF :

- L'UOF
- Le président de région
- Le bureau ROEF
- Le secrétariat ROEF
- Les clubs et sociétés, leurs manifestations, diverses infos.

Mais, encore fait-il que les COM ROEF soient consultées, lues par leurs destinataires, autant le contenu du message que les pièces jointes.

La bourse virtuelle vous est, en principe, transmise tous les 15 jours, si toutefois de nouvelles annonces parviennent au secrétariat, cession ou recherche d'oiseaux, cession ou recherche de matériel, etc.

## **Lancement de Ornitho-élevage**

Après la réunion des présidents UOF, un nouveau service verra le jour : Ornitho-élevage. Un nouveau service gratuit (sous réserve d'être à jour de cotisation UOF) de la gamme Ornitho, qui permettra de gérer son élevage.

Plusieurs services seront possibles à partir d'ornitho-élevage : inscrire ses oiseaux à un concours, inscrire ses oiseaux à l'I-FAP, gérer l'arbre généalogique d'un oiseau, etc.

## **La classification**

La classification va connaître de profond changement : création de duos (2 oiseaux identiques) et de couples (2 oiseaux mâle et femelle présentant un dimorphisme sexuel).

## **Informations COM**

Pour informations, 2 français siègent au comité directeur de la COM : Marie-Claire Tarnus en tant que secrétaire et Christian Lemee en tant que trésorier général.

Deux juges français officient également au comité OMJ: Frédéric Bivert et Pierre Channoy.

## **Le bureau de la CNJF**

Lors du congrès de la CNJF, Jean-Paul Glemet est élu comme président de la CNJF. Sylvain Cicéro occupe le poste de secrétaire et Jean-Pierre Bugarel celui de trésorier de la CNJF.

## **Les dons aux associations**

Depuis l'an passé, les sociétés et les associations délivrant des reçus fiscaux ont l'obligation de déclarer à l'administration fiscale le montant et le nombre de reçus fiscaux délivrés. Pour les associations, cette démarche se fait de manière simplifiée.

A titre exceptionnel, les déclarations concernant l'année 2021 pouvaient se faire jusqu'au 31 décembre 2022 (une COM ROEF vous avait été envoyé à ce sujet début décembre).

A partir de maintenant, les déclarations doivent être faites avant le 31 mars de l'année suivant la clôture de l'exercice (2023 pour la déclaration des revenus 2022), où, au plus tard, le deuxième jour ouvré après le 1<sup>er</sup> mai (vaut mieux éviter).

Le barème des frais kilométriques est désormais le même que celui applicable aux salariés (en remplacement du barème forfaitaire).

## **Numéro INSEE**

Chaque association doit posséder un numéro INSEE (qui n'a rien à voir avec le numéro d'inscription au registre des associations).

 **Alsace-Moselle**

L'inscription est à effectuer auprès du Pôle Sirene Association de l'Insee de préférence par mail (pour un traitement plus rapide) ou par courrier postal.

La demande doit être accompagnée de la copie du récépissé d'inscription au registre des associations et d'une copie des statuts.

L'association reçoit un certificat d'inscription à conserver. **Il n'est pas délivré de duplicata en cas de perte.**

Ensuite, l'association doit déclarer au Pôle Sirene Association de l'Insee toute modification portant sur son nom, son objet, ses activités, l'adresse de son siège ou ses établissements (ouverture, fermeture, déménagement). L'Insee procède, si nécessaire, à la modification du ou des numéros de Siret. Une copie du document officiel qui atteste de la modification doit être jointe à la déclaration.

**Où s'adresser ?**

- **Insee - Centre statistique de Metz**  
CSSL - Pôle Sirene Associations  
32 avenue Malraux  
CS 90403  
57008 Metz Cedex 01

**Par courrier électronique**  
sirene-associations@insee.fr

L'inscription s'effectue uniquement en ligne.

### Inscription d'une association au répertoire Sirene

Ministère chargé de la vie associative

Accéder au  
service en ligne

La demande doit être accompagnée d'une copie de l'extrait paru au JOAFE et d'une copie des statuts.

L'association reçoit un certificat d'inscription à conserver. **Il n'est pas délivré de duplicata en cas de perte.**

Ensuite, l'association doit déclarer au Pôle Sirene Association de l'Insee toute modification portant sur son nom, son objet, ses activités, l'adresse de son siège ou ses établissements (ouverture, fermeture, déménagement). L'Insee procède, si nécessaire, à la modification du ou des numéros de Siret. Une copie du document officiel qui atteste de la modification doit être jointe à la déclaration.

#### Où s'adresser ?

- **Insee - Centre statistique de Metz**

CSSL - Pôle Sirene Associations  
32 avenue Malraux  
CS 90403  
57008 Metz Cedex 01

**Par courrier électronique**

sirene-associations@insee.fr

### **Nouvelle organisation de paiement des cotisations.**

La cotisation UOF est liée à l'année civile : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Toute commande de bagues entraîne le règlement d'une cotisation (dès le 1<sup>er</sup> juillet pour les commandes de l'année suivante).

Comme dit précédemment, les envois des nouvelles de l'Union et les revues numériques sont uniquement envoyés aux membres à jour de cotisation et ayant une adresse mail valide.

La cotisation sera toujours à remettre lors de notre Assemblée Générale. La ROEF règle les cotisations à l'UOF lors du congrès UOF. Un éventuel complément sera à régler en fin d'année civile pour les nouveaux cotisants ou les retardataires.

### **Vœux de la ROEF au congrès**

Le congrès UOF se déroulera le week-end de l'ascension, 19 et 20 mai. Le lieu reste à définir.

#### *Vœu N° 1 :*

Étiquettes de cages concours : Revoir les étiquettes pour les rendre plus attractives pour les éleveurs et les visiteurs (pour le grand format, adapter le contenu au format de l'étiquette). Peut-être revoir la taille des caractères et le nombre d'informations à mentionner. Augmenter la visibilité d'un oiseau de concours à céder.



Vœu N°2 :

Étiquettes de cages de bourse : Revoir les étiquettes pour les rendre plus attractives pour les éleveurs et les visiteurs. Lisibilité du tarif de cession. Suppression des sigles de sexe pour les remplacer par la mention en toute lettre (mâle, femelle, indéterminé ou non sexé, couple).

## **La négociation Ministère**

C'est un dossier très difficile, le plus difficile que Daniel ait eu à gérer jusqu'à présent.

La Loi sur la Protection animale a été votée en novembre dernier, impossible donc de revenir en arrière ; il convient à présent de bien travailler les décrets d'applications, afin qu'ils nous soient le moins défavorable possible.

Les associations d'éleveurs ont travaillé en commun. De nombreuses réunions ont eu lieu et se tiennent encore pour tenter d'apporter une réponse collégiale au Ministère.

- Un cahier des charges I-FAP (fin de contrat avec les prestataires actuels en fin d'année - le Ministère n'est pas satisfait du service rendu actuellement). Une proposition concrète de cahier des charges a été présentée au Ministère par la coalition.
- La première présentation du gouvernement de l'application de la liste positive pénalise particulièrement une catégorie d'éleveurs. La proposition présentée ne tient compte que d'un statut particulier et d'un statut professionnel. Il n'est pas fait de distinction entre le particulier détenteur d'un oiseau de compagnie et l'éleveur amateur avec un élevage conséquent.
- Une proposition a été déposée par la coalition avec la création d'un statut d'éleveur de conservation, affilié à une Fédération reconnue par le Ministère, avec un suivi et des stages de formations. Nous restons à présent en attente des retours.
- Concernant la liste des espèces domestiques, il a été proposé de faire quatre catégories :
  - Oiseaux considérés en tant que espèces domestiques (couleur ancestrale ou mutations de forme ou de couleurs)
  - Oiseaux dont la couleur ancestrale sera considérée comme « non domestique » et toute modification de couleur ou de forme considérée comme « domestique » (quelle que soit la modification ou la mutation)
  - Oiseaux dont la couleur ancestrale sera considérée comme « non domestique » et désignation précise des mutations reconnues et considérées comme « domestique » ; toute mutation non listée sera considérée comme « non-domestique ».
  - Les espèces qui seront considérées comme « non-domestique » quel que soit le phénotype.
- La dernière parue, annulation de l'article 3 de l'arrêté du 29 mars : tous les oiseaux comptent dans le quota à effet immédiat. (COM ROEF, envoyée samedi 4 mars 2023 à l'ensemble des éleveurs,).

## **Les visios conférences**

Les visio-conférences vous sont proposées au rythme de 2 par mois. De nombreux thèmes sont abordés, certains faciles, d'autres plus spécialisés. Vous pouvez soit y assister en direct, soit les consulter en Replay (à condition d'être à jour de cotisation dans Ornithonet). Elles peuvent servir de support pour animer une réunion de club.

## **La cession des oiseaux**

Lors de la cession d'un oiseau, ne pas oublier de remettre à l'acheteur la fiche « oiseau » (peut être vu sur la fiche de cession Ornithonet via un QR code).

Attention aux oiseaux I-FAP : bagués après le 1 janvier 2021, seul le bagueur peut le déclarer et donne un certificat de traçabilité.

Important : conserver les bagues non utilisées.

## **La parole aux membres du bureau**

Vice-président sud : il y aura très certainement de nouvelles orientations à prendre dans l'organisation de nos concours.

Vice-président centre : Pas grand-chose à rajouter, très heureux d'avoir pu visiter et participer à des expositions.

Vice-président nord : pas beaucoup de déplacement (Haguenau et le COS), très satisfait du Régional et du Mondial.

Un constat : les nouvelles mesures encouragent la clandestinité.

Trésorier : à mettre à l'étude avec les membres du bureau pour prévoir un courrier pour chaque nouveau membre de la ROEF et chaque nouveau président de société ROEF (accueil, bienvenue, transmission d'informations, etc).

Daniel : Rien à rajouter. (La ROEF a la chance d'avoir le président de l'UOF dans le bureau).

Secrétaire : Un message de Laurent Kempenich qui souhaite l'organisation d'une journée technique exotique. Vu avec Jean-Claude Spach pour l'organiser en secteur Nord, soit au COO, soit au COS, soit conjointement.

## **La parole aux présidents**

- Le COS : il nous faut se rassembler pour être meilleur, trouver la bonne solution, refaire des réunions de secteur.
- Le HC1893 : demande de renseignements sur les récompenses de fidélité d'ancienneté, pour le bénévolat et les certificats de capacité (reprise des dossiers à l'heure actuelle).
- Rien à rajouter pour les autres.

La réunion des présidents aura lieu le 17 septembre 20223 à Ottmarsheim.

L'Assemblée générale 2023 se fera à Lure le 17 mars 2024.

## **Questions diverses**

*Question de l'AOE : Lors des précédentes réunions, j'avais posé quelques questions restées sans réponses :*

1) *L'assurance collective*

2) *La possibilité d'avoir des bagues plastiques gros diamètre sans être obligés de passer par le CDE*

Réponse :

1) Les premiers résultats sont non concluants, dossier à relancer.

2) A voir avec le fabriquant

## **Conclusion**

Nous avons tenu le timing. Et nous aurons l'occasion au moment du dessert, de remettre les challenges ROEF, gagnés lors du Régional, aux clubs et d'honorer Jeannette Roth qui nous rejoint pour partager le repas avec nous.

## **Repas pris en commun.**

L'équipe du COO nous a concocté un excellent repas et l'ambiance est conviviale, mais chargée d'émotions et de larmes de joie lors de la remise des challenges et de la médaille de l'Union à Jeannette.

Bon appétit à tous.

Le Président,



La secrétaire,

